

RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 01723
Numéro SIREN : 407 659 879
Nom ou dénomination : SOFICHAR

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2018 sous le numéro de dépôt 3087

3087

Désignation de l'entreprise SAS SOFICHARDurée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise route de Mantes 95420 MAGNY EN VEXINDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 0 7 6 5 9 8 7 9 0 0 0 2 4Néant ☐ *Exercice N clos le
30/09/2017

		30/09/2017		Exercice N clos le, 30/09/2017			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	6 462 556	AI		6 462 556
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	1 451 077	AQ	1 344 095	106 982
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	258 510	AS	258 510	
		Autres immobilisations corporelles	AT	475 508	AU	474 456	1 051
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	98	BI		98
	TOTAL (II)		BJ	8 647 751	BK	2 077 062	6 570 689
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
En cours de production de biens			BN		BO		
En cours de production de services			BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis			BR		BS		
Marchandises			BT		BU		
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	40 720	BY		40 720
		Autres créances (3)	BZ	668 389	CA		668 389
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	8 817	CG		8 817	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 323	CI		18 323	
	TOTAL (III)	CJ	736 250	CK		736 250	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	9 384 002	1A	2 077 062	7 306 939	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS SOFICHAR		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 576 000)	DA	576 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	3 000 818		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	57 600		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	3 320 060		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	257 031		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	7 211 510	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	10 468		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	72 848		
	Dettes fiscales et sociales	DY	6 996		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	5 116		
	TOTAL (IV)	EC	95 429		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 306 939		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	95 429		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SOFICHAR						Néant ☐ *		
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	813 542	FH		FI	
			FJ	813 542	FK		FL	
	Chiffres d'affaires nets *							
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	
	Autres produits (1) (11)						FQ	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	
	Salaires et traitements*						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	
			- dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	

Cegid Group

Règles et méthodes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 7 306 940 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 257 032 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	6 462 556			6 462 556
Immobilisations incorporelles	6 462 556			6 462 556
– Constructions sur sol d'autrui	633 286			633 286
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions	817 792			817 792
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 854		344	258 511
– Installations générales, agencements aménagement divers	322 447			322 447
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	153 062			153 062
Immobilisations corporelles	2 185 440		344	2 185 096
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	99			99
Immobilisations financières	99			99
ACTIF IMMOBILISE	8 648 095		344	8 647 752

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	6 462 556
Total	6 462 556

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Constructions sur sol d'autrui	546 656	2 654		549 310
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	776 874	17 911		794 785
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 854		344	258 511
– Installations générales, agencements aménagements divers	319 645	1 750		321 395
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	153 062			153 062
Immobilisations corporelles	2 055 091	22 316	344	2 077 062
ACTIF IMMOBILISE	2 055 091	22 316	344	2 077 062

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 727 532 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	99		99
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 721	40 721	
Autres	668 389	668 389	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 324	18 324	
Total	727 532	727 433	99
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae & par	16 160
Etat produits a recevoir	12 868
Sodimagg interets courus	8 128
Total	37 156

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 576 000,00 euros décomposé en 36 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	36 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	36 000	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 95 429 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 848	72 848		
Dettes fiscales et sociales	6 996	6 996		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 468	10 468		
Produits constatés d'avance	5 117	5 117		
Total	95 429	95 429		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenue	9 456
Etat autres ch. a payer	209
Total	9 665

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	18 324		
Total	18 324		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	5 117		
Total	5 117		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/04/2010, la société SAS SOFICHAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SODIMAGG.

AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE - SARL A.C.D.E.

74 Avenue de Thiès B.P. 65173 - 14075 CAEN CEDEX 5

Société de commissaire aux comptes représentée par Jean Luc PAPIN

SOFICHAR

Société Anonyme Simplifiée
au capital de 576 000 euros

Siège social

Route de Mantes

95420 MAGNY EN VEXIN

- - - - -

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 30/09/2017

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS SOFICHAR relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS SOFICHAR à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et notamment concernant la valorisation des éléments incorporels

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SARL SODIMAGG à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Caen, le 19 Mars 2018

Le Commissaire aux comptes

A.C.D.E.

Jean-Luc PAPIN

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	6 462 556		6 462 556	6 462 556
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	1 451 078	1 344 095	106 982	127 548
Installations techniques, matériel et outillage	258 511	258 511		
Autres immobilisations corporelles	475 508	474 456	1 052	2 802
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	99		99	99
ACTIF IMMOBILISE	8 647 752	2 077 062	6 570 689	6 593 005
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	40 721		40 721	16 616
Autres créances	668 389		668 389	583 082
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 817		8 817	59 933
Charges constatées d'avance	18 324		18 324	18 410
ACTIF CIRCULANT	736 251		736 251	678 041
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	9 384 002	2 077 062	7 306 940	7 271 045

Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	576 000	576 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 000 818	3 000 818
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	57 601	57 601
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 320 060	3 317 965
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	257 032	236 095
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	7 211 511	7 188 479
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses	10 468	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 848	74 612
Dettes fiscales et sociales	6 996	2 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	5 117	4 985
DETTES	95 429	82 567
Ecarts de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	7 306 940	7 271 045

Compte de résultat

	30/09/17	%	30/09/16	%	Rel (M)	Rel (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	813 542	100,00	813 922	100,00	-380	-0,05
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	20 336	2,50	19 975	2,45	361	1,81
Total	833 878	102,50	833 897	102,45	-19	
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	443 030	54,46	439 837	54,04	3 192	0,73
Total	443 030	54,46	439 837	54,04	3 192	0,73
MARGE SUR M/SES & MAT	390 848	48,04	394 059	48,41	-3 211	-0,81
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	499	0,06	4 834	0,59	-4 335	-89,67
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	22 316	2,74	32 970	4,05	-10 654	-32,32
Autres charges	3		3			-4,97
Total	22 818	2,80	37 808	4,65	-14 989	-39,65
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	368 030	45,24	356 252	43,77	11 778	3,31
Produits financiers	8 128	1,00	7 892	0,97	236	3,00
Charges financières						
Résultat financier	8 128	1,00	7 892	0,97	236	3,00
Opérations en commun						
RÉSULTAT COURANT	376 158	46,24	364 145	44,74	12 015	3,30
Produits exceptionnels	9 390	1,15			9 390	
Charges exceptionnelles			10 000	1,23	-10 000	-100,00
Résultat exceptionnel	9 390	1,15	-10 000	-1,23	19 390	-193,90
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	128 516	15,80	118 048	14,50	10 468	8,87
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	257 052	31,59	236 095	29,01	20 957	8,87

Règles et méthodes

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017, dont le total est de 7 306 940 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 257 032 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2017 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les frais accessoires, et autres droits et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, ne sont pas incorporés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation sont comptabilisés en charges.

L'application des règlements 2002-10 et 2004-06, n'a conduit à opérer aucune décomposition d'immobilisations.

Conformément à l'avis 2005-D du Comité d'urgence du CNC, les durées d'amortissement des immobilisations non décomposables à l'origine retenues sont les durées d'usage.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Fonds commercial	6 462 556			6 462 556
Immobilisations incorporelles	6 462 556			6 462 556
– Constructions sur sol d'autrui	633 286			633 286
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	817 792			817 792
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 854		344	258 511
– Installations générales, agencements aménagements divers	322 447			322 447
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	153 062			153 062
Immobilisations corporelles	2 185 440		344	2 185 096
– Participations évaluées par mise en				
– Prêts et autres immobilisations financières	99			99
Immobilisations financières	99			99
ACTIF IMMOBILISE	8 648 095		344	8 647 752

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2017
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	6 462 556
Total	6 462 556

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Constructions sur sol d'autrui	546 656	2 654		549 310
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions	776 874	17 911		794 785
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	258 854		344	258 511
– Installations générales, agencements aménagements divers	319 645	1 750		321 395
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	153 062			153 062
Immobilisations corporelles	2 055 091	22 316	344	2 077 062
ACTIF IMMOBILISE	2 055 091	22 316	344	2 077 062

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 727 532 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	99		99
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 721	40 721	
Autres	668 389	668 389	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	18 324	18 324	
Total	727 532	727 433	99
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients fae & par	16 160
Etat produits a recevoir	12 868
Sodimagg interets courus	8 128
Total	37 156

Notes sur le bilan

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 576 000,00 euros décomposé en 36 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	36 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	36 000	16,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 95 429 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	72 848	72 848		
Dettes fiscales et sociales	6 996	6 996		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	10 468	10 468		
Produits constatés d'avance	5 117	5 117		
Total	95 429	95 429		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Frs factures non parvenue	9 456
Etat autres ch. a payer	209
Total	9 665

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	18 324		
Total	18 324		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod.constates d avance	5 117		
Total	5 117		

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices – Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/04/2010, la société SAS SOFICHAR est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL SODIMAGG.

SOFICHAR
Société par actions simplifiée au capital de 576.000 euros
Siège social : MAGNY EN VEXIN (Val d'Oise),
Route de Mantes – Lieudit la Demi Lune

407 659 879 RCS PONTOISE

**TEXTE DE LA DECISION CONCERNANT L'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2017 ADOPTÉE PAR
L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 21 MARS 2018**

(Article L.232-23, alinéa I-2° du Code de Commerce)

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 257 031,85 € de la manière suivante :

- à l'associée unique, à titre de dividendes	255 600,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	1 431,85 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	257 031,85 €

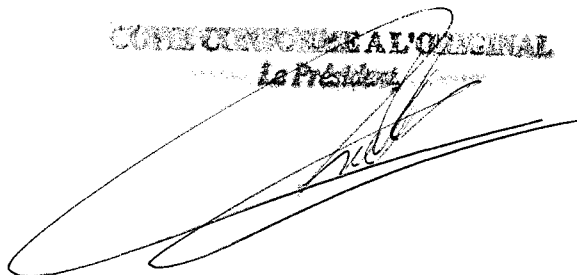
Le dividende au titre de l'exercice est ainsi fixé à 7,10 € par action. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'associée unique rappelle que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles
30.09.2015	244 800 €	Néant
30.09.2014	242 280 €	Néant
30.09.2013	214 560 €	Néant

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président



SOFICHAR
Société par actions simplifiée au capital de 576.000 euros
Siège social : MAGNY EN VEXIN(Val d'Oise)
Route de Mantes – Lieudit la Demi Lune

407.659.879 RCS PONTOISE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS

LE 30 SEPTEMBRE 2017 SOUMISE A L'ASSOCIEE

UNIQUE EN DATE DU 21 MARS 2018

(Article L.232-23, alinéa 1-2° du Code de Commerce)

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 257 031,85 € de la manière suivante :

- à l'associée unique, à titre de dividendes	255 600,00 €
- le solde au poste « autres réserves »	1 431,85 €

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice	257 031,85 €

Le dividende au titre de l'exercice est ainsi fixé à 7,10 € par action. Il sera mis en paiement à l'issue des décisions de l'associée unique.

COPIE CONFORME A L'ORIGINAL

Le Président,

